

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

Le 10 décembre 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **9 décembre 2019** à 18h45, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Conseillers présents : Monsieur Daniel Braün Monsieur Charles Brochu
 Monsieur Eric Courteau Madame Sylvie Giroux
 Monsieur Fernand Leclerc Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire trésorier par intérim est aussi présent.

2019-255 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, à savoir :

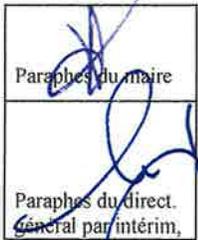
ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal à être tenue le 9 décembre 2019, à 18h45, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland, Québec.

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Point à traiter :
 - 3.1 Adoption du règlement numéro 565 visant à modifier le règlement de lotissement numéro 448 dans le but de modifier les conditions de restriction à la contribution de fins de parcs ou de terrains de jeux
4. Période de questions portant exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2019-256 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT

**2019-256-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 565 VISANT À
MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT
NUMÉRO 448 DANS LE BUT DE MODIFIER LES
CONDITIONS DE RESTRICTION À LA CONTRIBUTION
DE FINS DE PARCS OU DE TERRAINS DE JEUX**

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de lotissement et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE suite à l'assemblée publique le conseil modifie le nombre de 4 lots ou plus, pour 6 lots ou plus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal appuyé par le conseiller Daniel Braün et résolu unanimement;

Que soit adopté le règlement numéro 565, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

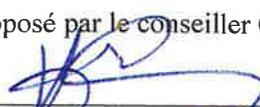
Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil.

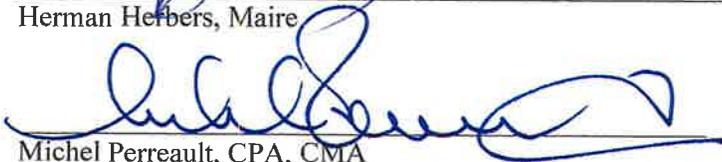
PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR CES POINTS

Il n'y a aucune question puisque personne du public est présent à cette séance.

2019-257 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu et résolu que la séance soit levée à 18h47.


Herman Herbers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim